

FICHE SYNTHÈSE

Volet 2.1 – Approche régionale et interrégionale

TITRE : MOYENS DE LUTTE ALTERNATIFS AUX ADVENTICES

ORGANISME : Club Fertilisation 2000, JMP Consultants et Club Action-Sol de La Matapédia

AUTEURS :

Julie Potvin, agr., JMP Consultants
Jessica Lepage, agr., JMP Consultants
Carole Bouchard, agr., Club Action-Sol

INTRODUCTION

De plus en plus d'entreprises agricoles québécoises désirent diminuer leurs intrants, en particulier les pesticides. En réduisant l'utilisation de ceux-ci, notamment les herbicides, d'autres méthodes doivent être utilisées afin que les adventices ne nuisent pas à la culture. Au Bas-Saint-Laurent, c'est par l'expérimentation au champ de diverses pratiques agricoles alternatives que le projet a permis de mieux connaître les méthodes qui fonctionnent pour la région.

Le présent projet visait donc à vérifier l'impact des engrais verts et du désherbage mécanique sur la gestion des mauvaises herbes. Par cette action, nous souhaitons développer une expertise dans ce domaine, afin de mieux orienter les entreprises agricoles soucieuses de l'environnement qui désirent diminuer l'utilisation d'herbicides.

OBJECTIFS

L'objectif principal de ce projet, comprenant quatre vitrines, était de documenter et de diffuser les pratiques de désherbage mécanique efficaces et les pratiques agricoles assurant le succès de l'implantation des cultures intercalaires. Ceci afin d'outiller les conseillers et les producteurs pour l'adoption de moyens alternatifs aux pesticides dans la lutte aux mauvaises herbes.

Les objectifs spécifiques du projet étaient :

1. Définir les meilleures pratiques agricoles en fonction des systèmes culturaux et des conditions climatiques de la région, afin de les expérimenter par la mise en place de vitrines d'essai;
2. Produire des outils de diffusion de l'information obtenue et assurer leur distribution de la façon la plus large possible;
3. Présenter les méthodes expérimentées lors d'une journée de sensibilisation.

MÉTHODOLOGIE

Les moyens de lutte aux mauvaises herbes les plus prometteurs ont été réalisés chez quatre producteurs de La Matapédia. La première vitrine consistait en deux modes de semis d'engrais vert en intercalaire dans un champ d'avoine, soit à l'aide d'un semoir conventionnel ou d'un semoir Brillon. La 2^e vitrine consistait à évaluer l'implantation de deux types d'engrais vert (trèfle rouge à une coupe et trèfle huia) en intercalaire pour remplacer un traitement d'herbicide en post-levée. La 3^e vitrine consistait à évaluer deux traitements, soit un désherbage mécanique seul et un désherbage mécanique accompagné de cultures intercalaires dans de l'orge. Finalement, la 4^e vitrine consistait à évaluer trois traitements, soit un faux-semis, un désherbage mécanique seul et avec l'implantation d'un engrais vert dans un champ d'avoine.

Les principales étapes du projet étaient :

1. Cibler les sites d'essais selon les pratiques culturelles des producteurs;
2. Procéder au semis des engrais verts et/ou au désherbage mécanique;
3. Effectuer des observations au printemps, à l'implantation, en post-levée et à l'automne;
4. Évaluer, à la suite des visites, l'efficacité des différentes méthodes par l'évaluation de la présence de mauvaises herbes et l'effet sur la culture principale;
5. Produire un dépliant promotionnel sur les moyens de luttés alternatifs prometteurs, grâce aux données recueillies et en assurer la distribution.

RÉSULTATS

Pour la première année du projet, plusieurs traitements ont été testés. Ils ont permis de constater leur faisabilité au Bas-Saint-Laurent, et surtout, leur efficacité. La promotion de ces traitements a même débuté dès le printemps suivant. La deuxième année a permis d'ajuster les essais en fonction des résultats obtenus lors de la première saison.

Ce travail de fond, réalisé par le Club Fertilisation 2000 et le Club Action-Sol de la Matapédia, avait pour but de documenter et de mettre en pratique des techniques permettant de diminuer l'utilisation des herbicides. La conclusion des deux années du projet est que les engrais verts sont utiles et peuvent être intégrés avantageusement chez les entreprises agricoles comme bonne pratique. Leur utilisation, combinée avec un moyen de lutte mécanique (faux semis et/ou sarclage en post-levée), permet de diminuer l'utilisation des herbicides, en particulier dans le maïs ensilage.

Pour ce qui est des cultures de céréales, les observations faites sont très variables d'une entreprise à l'autre. Les céréales sont plus denses et compétitionnent davantage que le maïs ensilage. La croissance des engrais verts dans les céréales est donc plus prononcée après la récolte de la culture principale et lorsque le climat le permet. Ils sont donc plus utiles comme cultures de couverture (protection hivernale des sols) que comme moyen de lutte aux adventices. Toujours dans les céréales, l'utilisation d'un peigne en post-levée permet de diminuer la population des mauvaises herbes.

Les deux points les plus intéressants à reproduire et que nous désirons soulever sont les suivants :

- 1- L'utilisation des engrais verts dans le maïs ensilage, notamment le trèfle incarnat et le raygrass;
- 2- L'utilisation du faux-semis, qui donne souvent de très bons résultats à lui seul, et du sarclage mécanique en post-levée pour la suppression des mauvaises herbes.

IMPACTS ET RETOMBÉES DU PROJET

Depuis quelques années, de plus en plus de producteurs agricoles tentent de diminuer leur impact environnemental. Parmi plusieurs actions déjà prises sur les entreprises, limiter l'utilisation d'herbicides s'est révélé efficace et très prometteur. Que ce soit par l'utilisation d'engrais vert ou de la combinaison désherbage mécanique – engrais vert, il s'avère que ces méthodes donnent de bons résultats. Des producteurs agricoles racontent leur expérience et en sont très satisfaits : « J'ai mis du fumier, j'ai fait un déchaumage, je n'ai mis aucun Roundup, j'ai semé et puis trente jours après, j'ai fait un sarclage, le lendemain mon engrais liquide avec l'intercalaire : pratiquement pas de mauvaises herbes. L'intercalaire a très bien fonctionné ! ». Avec ce genre de témoignage, nous espérons que ces pratiques culturales seront adoptées par de plus en plus de producteurs.

Une vidéo réalisée sur les moyens alternatifs de lutte aux mauvaises herbes peut être visionnée en suivant ce lien : <https://www.jmp-consultants.com/secteurs-dactivites/consultants-en-agroenvironnement> Des programmes d'aide financière peuvent être disponibles pour acquérir certains équipements : www.mapaq.gouv.qc.ca

Nous remercions toutes les entreprises qui ont participé au projet. Sans leur contribution ainsi que celle du MAPAQ, ce projet n'aurait pu être réalisé.

PHOTOS PRISES DANS LE CADRE DU PROJET



IMPLANTATION DE TRÈFLE EN INTERCALAIRE DANS UNE CULTURE DE CÉRÉALE



OUTIL DE DÉSHERBAGE MÉCANIQUE

DÉBUT ET FIN DU PROJET

Mars 2019 – Mars 2021

POUR INFORMATION

Julie Potvin, agronome
JMP Consultants
431, rue des Artisans, bureau 200
Rimouski (Québec) G5M 1A4
418 725-7997 poste 123
jpovin@jmp-consultants.com

Carole Bouchard, agronome
Club Action-Sol de La Matapédia
26, boul. Saint-Benoît Ouest, local 105
Amqui (Québec) G5J 2E2
418 629-3910
actisol1@yahoo.ca

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec

